



**L'ASSOCIATION DON BOSCO EST UNE ENTREPRISE SOCIALE, SON SEUL MÉTIER EST L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE.**

Elle intervient dans le registre des services aux personnes handicapées et âgées, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'accompagnement des personnes sous main de justice et de l'éducation à l'environnement. Elle regroupe des citoyens engagés pour construire une société plus solidaire dans laquelle chaque personne peut trouver sa place et se réaliser par une participation à la vie de la cité.

L'intervention socio-judiciaire de l'association Don Bosco se décline dans l'organisation de 7 services dédiés :

- le centre de prise en charges des auteurs de violences conjugales,
- l'accès aux droits des sortants de prisons,
- l'accueil des familles des personnes détenu(e)s,
- le service de placement à l'extérieur,
- le centre d'hébergement et de réinsertion sociale,
- le service d'aide aux victimes,
- le service d'enquêtes pénales.

Ces services sont rattachés au pôle insertion de l'association qui, plus largement, intervient autour des domaines de la Formation, de l'Insertion par l'Activité Économique, de la Santé et de la Mobilité. Le Pôle insertion a pour mission de créer, d'animer et développer des actions qui favorisent l'inclusion sociale et professionnelle.

En 2022, les actions du Pôle Insertion ont bénéficié à plus de 8 000 personnes sur le Nord Finistère.



**CITOYENS ET JUSTICE REGROUPE ENVIRON 150 ASSOCIATIONS SOCIO-JUDICIAIRES**

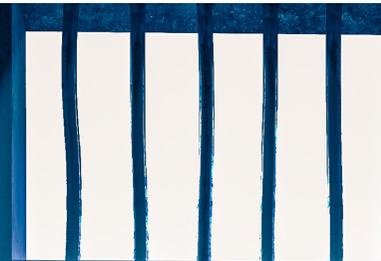
intervenant sur l'ensemble du territoire français. Dans le cadre de mesures judiciaires, avant et après jugement, les professionnel(le)s de ces associations exercent auprès de victimes ou d'auteurs d'infraction, qu'ils soient enfants, adolescents ou majeurs, des missions d'accompagnement, d'investigation et de pacification des conflits. Ces mesures judiciaires visent à lutter contre la délinquance, à prévenir la récidive, à mieux prendre en compte les victimes, et à (ré)insérer les personnes mises en cause dans la société par un accompagnement socio-éducatif adapté et individualisé.



**CES DEUX SOIRÉES VOUS SONT PROPOSÉES EN MARGE DE LA COMMISSION NATIONALE POST SENTENTIELLE,**

qui se déplace les 8 et 9 juin sur Brest. Cette commission est un lieu d'échange et de réflexion où se réunissent les associations adhérentes qui mettent spécifiquement en oeuvre des alternatives à la peine d'emprisonnement, des aménagements de peine.

**CINÉMA LES STUDIOS - BREST  
7 ET 8 JUIN 2023**



La fédération Citoyens & Justice et l'association Don Bosco en partenariat avec le cinéma Les Studios présentent

# RENCONTRES PUBLIQUES SUR LE THÈME DE LA PRISON



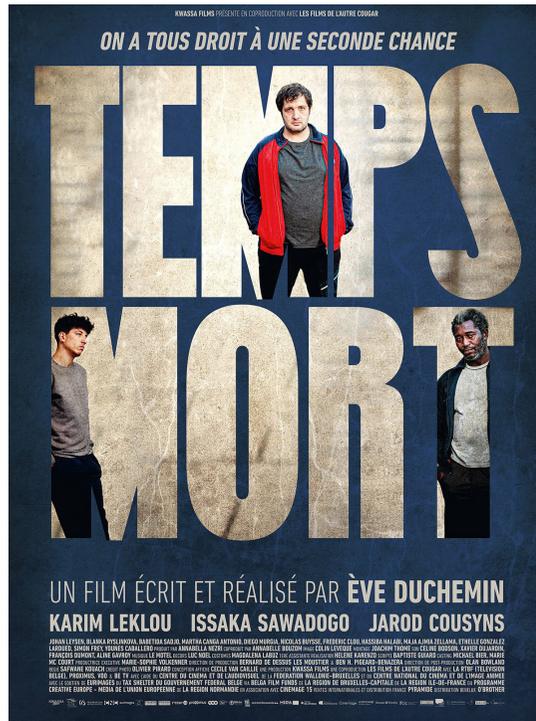
MERCREDI  
7 JUIN 2023  
20H00

## TEMPS MORT

Film, 2023  
Réalisé par Eve Duchemin  
Suivi d'un débat en  
présence d'associations  
accueillant des personnes  
en permission de sortir

### Résumé

« Pour la première fois depuis longtemps, trois détenus se voient accorder une permission d'un week-end. 48h pour atterrir. 48h pour renouer avec leurs proches. 48h pour tenter de rattraper le temps perdu. »



## APRÈS LE DÉBAT

Diffusion de l'enregistrement sonore  
« Le journal d'un voleur »,  
« le funambule »,  
« le condamné à mort »  
de Jean Genet ;  
lecture de Christian Olivier, mise en  
musique par Christian Olivier  
et Têtes Raides invités  
(Le Vauban – Brest - 2012)

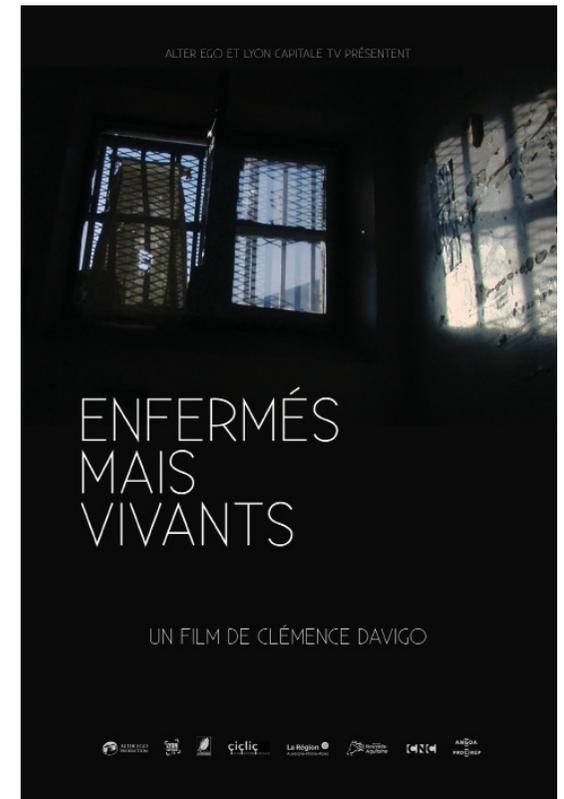
JEUDI  
8 JUIN 2023  
18H00

## ENFERMÉS MAIS VIVANTS

Documentaire, 2018  
Suivi d'un débat en  
présence de la réalisatrice  
Clémence Davigo

### Résumé

« Il reste les murs et les souvenirs, tout le reste a changé. Pendant longtemps, Annette et Louis se sont aimés malgré la prison qui les séparait. Tour à tour ils racontent ces longues années et tracent librement des sentiers dans ces lieux où, avant, on décidait pour eux. »



*Ce programme ne convient pas  
aux enfants de moins de 16 ans*